

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 15
Quorum : 8
Nombre de présents : 13
Votes par procuration : 1

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal au cours de la séance du jeudi 30 mars 2023 :

Numéro	Objet de la délibération <i>et résumé du contenu</i>	Résultat du vote
D2023/010	Approbation des comptes de gestion 2022 <i>Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2022 établis par le Service de Gestion Comptable d'Aubenas concernant le budget principal et les budgets annexes eau/assainissement et centre d'affaires. Ces comptes sont en tous points identiques aux comptes administratifs établis par la Commune.</i>	Approuvée
D2023/011 à D2023/016	Approbation des comptes administratifs 2022 <i>- Budget principal : excédent de fonctionnement : 474 812,94 € ; excédent d'investissement : 262 563,48 € ; excédent total de financement : 139 272,48 € ; Report de 474 812,94 € en section de fonctionnement pour 2023. - Budget Eau/Assainissement : excédent de fonctionnement : 96 444,96 € ; excédent d'investissement : 220 356,10 € ; Report de 96 444,96 € en section de fonctionnement pour 2023. - Budget Centre d'Affaires : excédent de fonctionnement : 34 694,59 € ; déficit d'investissement : 21 535,85 € ; Report de 34 694,59 € en section d'investissement pour 2023.</i>	Approuvée
D2023/017	Vote des taux des taxes locales pour 2023 <i>Augmentation uniforme de 4% - Taxe sur le foncier bâti : 32,51 % ; taxe sur le foncier non bâti : 123,79 € ; taxe d'habitation (résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 9,76 %</i>	Approuvée 13 pour 1 abstention
D2023/018	Personnel communal : instauration du RIFSEEP <i>Remplacement du régime indemnitaire actuel par le nouveau régime réglementaire de la fonction publique, tenant compte des fonctions, sujétions et expertise, ainsi que de l'engagement professionnel et de la manière de servir des agents.</i>	Approuvée
D2023/019	Immobilier : gestion des logements communaux par Ardèche Habitat <i>Considérant la complexité croissante de la gestion du parc immobilier par les services municipaux, et la récente possibilité juridique de confier cette gestion à un office public, un mandat de gestion va être donné à Ardèche Habitat pour une prise en charge complète des logements communaux à compter du 01/07/2023.</i>	Approuvée 13 pour 1 contre
D2023/020	Constitution de la Commission d'Appel d'Offres <i>Dans la perspective de prochaines attributions de marchés publics importants, le conseil a procédé à la constitution de la commission d'appel d'offre. Membres titulaires : Emmanuel VIDAL, Bruno TASSA-DIN, Séverine ROURE Membres suppléants : Josiane VIANNET, Yves PIALAT, Jean-Luc TESTUD</i>	Approuvée

Informations diverses :

- Comité technique RN102 le 24/03 : le projet de reprise du virage de la Teyre est en bonne voie. Fin des travaux prévue fin 2026.
- Frelons asiatiques : campagne de capture des reproductrices jusqu'en juin. Pièges et mode d'emploi disponibles en mairie.